

PROJET PÉDAGOGIQUE



ACTIVITÉS
LOISIRS
JEUNES



2023-2024

ACCUEIL DE LOISIRS

L'ACCUEIL DE LOISIRS EST UN DES DISPOSITIFS DE L'ALJ (ACTIVITÉS LOISIRS JEUNES), SOUTENU PAR LES COMMUNES DE BALLAISON, BONS EN CHABLAIS, DOUVAINE, LOISIN ET MASSONGY.



L'ÉQUIPE D'ANIMATION

Elle est composée des animatrices et animateurs permanents de l'ALJ. Toutes et tous sont titulaires d'un diplôme professionnel ou d'un brevet dans l'animation.

L'équipe peut être renforcée par des vacataires et/ou des stagiaires BAFA (Brevet d'Aptitudes à la Fonction d'Animateur)



LE PUBLIC

28 jeunes de 10 à 17 ans des communes de :

- Ballaison
- Bons en Chablais,
- Douvaine
- Loisin
- Massongy



LES LIEUX D'ACCUEIL

MJC Chablais

2 avenue du Stade - 74140 Douvaine

Méli-Mélo

178 avenue de la Gare - 74890 Bons en Chablais



MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

LE DOSSIER D'INSCRIPTION

Les inscriptions aux activités sont validées après réception du dossier complété et signé.



LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR :

- Adhésion à la MJC
- Fiche Sanitaire
- Photocopie du carnet de vaccination
- Attestation quotient familial CAF ou copie de l'avis d'imposition
- Autorisation de sortie du territoire et copie de la pièce d'identité du signataire
- Copie de la pièce d'identité du jeune
- Copie de l'attestation de droits à la sécurité sociale

Pour chaque nouvelle inscription, une rencontre et un échange auront lieu entre le jeune, les parents et un des membres de l'équipe d'animation.

LES RÈGLEMENTS

Les règlements se font obligatoirement à l'inscription en espèce, chèque, carte bancaire ou chèque Vacances ANCV. Possibilité de paiements échelonnés (par chèques uniquement).

Période	Sortie du programme	Début des inscriptions
Vacances D' AUTOMNE	26 sept. 2023	30 sept. 2023
Vacances D' HIVER	23 janv. 2024	27 janv. 2024
Vacances de PRINTEMPS & SÉJOURS D'ÉTÉ	19 mars 2024	23 mars 2024
VACANCES D'ÉTÉ	4 juin 2024	8 juin 2024

INSCRIPTIONS à Bons en Chablais et Douvaine certains samedis matins (voir tableau ci-dessus)
ou aux horaires de permanence :
JEUDIS DE 14H30 À 18H30

ANNULATION

En raison d'un nombre de places limité, les annulations doivent se faire au plus tard 48h avant le jour de l'activité. Dans le cas contraire, les journées ne pourront vous être remboursées. En cas de maladie, remboursement sur présentation d'un justificatif médical.

RYTHME DES SEMAINES

● JOURNÉE ● DEMI-JOURNÉE ● SOIRÉE


LES JOURNÉES

10H-18H

<p>ARRIVÉE et temps dirigé par les jeunes</p>	<p>10h - 10h30</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil • Jeux de société, bricolage, lecture, discussion • Lien avec les parents • Transports
<p>Forum</p>	<p>10h30 - 11h</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du stage • Jeux de présentation du groupe • Bilan de la journée précédente
<p>Activité au choix</p>	<p>11h - 12h30</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation ou déplacement • Animation • Rangement
<p> Déjeuner</p>	<p>12h30 - 13h30</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Installation de la salle • Lavage des mains • Déjeuner • Rangement et nettoyage de la salle
<p>Temps dirigé par les jeunes</p>	<p>13h30 - 14h30</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Jeux de société, bricolage, lecture, discussion
<p>Activité du jour</p>	<p>14h30 - 16h30</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation ou déplacement • Animation • Rangement
<p>Bilan du jour</p>	<p>16h30 - 17h</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Retour individuel sur la journée
<p> Goûter</p>	<p>17h - 17h30</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Installation de la salle • Lavage des mains • Goûter • Rangement et nettoyage de la salle
<p>Temps dirigé par les jeunes et DÉPART</p>	<p>17h30 - 18h</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Jeux de société, bricolage, lecture, discussion • Transports • Lien avec les parents • Départ (18h)



LES DEMI-JOURNÉES

13H-18H

ARRIVÉE et temps dirigé par les jeunes	13h - 13h30	<ul style="list-style-type: none">• Accueil• Jeux de société, bricolage, lecture, discussion• Lien avec les parents• Transports
Forum	13h30 - 14h	<ul style="list-style-type: none">• Présentation du stage• Jeux de présentation du groupe• Bilan de la journée précédente
Activité du jour	14h - 16h30	<ul style="list-style-type: none">• Préparation ou déplacement• Animation• Rangement
Bilan du jour	16h30 - 17h	<ul style="list-style-type: none">• Retour individuel sur la journée
 Goûter	17h - 17h30	<ul style="list-style-type: none">• Installation de la salle• Lavage des mains• Goûter• Rangement et nettoyage de la salle
Temps dirigé par les jeunes et DÉPART	17h30 - 18h	<ul style="list-style-type: none">• Jeux de société, bricolage, lecture, discussion• Transports• Lien avec les parents• Départ (18h)

LES SOIRÉES

15H-22H

ARRIVÉE ET TEMPS DIRIGÉ PAR LES JEUNES	15h - 15h30	<ul style="list-style-type: none">• Accueil• Jeux de société, bricolage, lecture, discussion• Lien avec les parents• Transports
FORUM	15h30 - 16h	<ul style="list-style-type: none">• Bilan de la journée précédente• Présentation de la soirée
ACTIVITÉ AU CHOIX	16h - 17h	<ul style="list-style-type: none">• Préparation ou déplacement• Animation• Rangement
 GOÛTER	17h - 17h30	<ul style="list-style-type: none">• Installation de la salle• Lavage des mains• Goûter• Rangement et nettoyage de la salle
ACTIVITÉ AU CHOIX	17h30 - 19h	<ul style="list-style-type: none">• Préparation ou déplacement• Animation• Rangement
 DINER	19h - 20h30	<ul style="list-style-type: none">• Installation de la salle• Lavage des mains• Diner• Rangement et nettoyage de la salle
ACTIVITÉ DU JOUR	20h30 - 21h30	<ul style="list-style-type: none">• Préparation ou déplacement• Animation
TEMPS DIRIGÉ PAR LES JEUNES ET DÉPART	21h30 - 22h	<ul style="list-style-type: none">• Rangement, discussion• Transports• Lien avec les parents• Départ (22h)

PUBLIC PRÉADOLESCENT

A LA PRÉ-ADOLESCENCE, LES 10-12 ANS NE SONT PLUS TOUT À FAIT DES ENFANTS MAIS PAS ENCORE DES ADOS AUX YEUX DES ADULTES, TOUTEFOIS CE PUBLIC SOUHAITE ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME TEL.



1 BESOIN DE RESPONSABILITÉ

Les jeunes sont responsables du déroulement des temps non-dirigés à leur arrivée dans les locaux, après les repas et avant leur départ. Durant ces temps, l'équipe d'animation est peu sollicitée et les jeunes naviguent selon leurs envies entre partage de jeux, invitations à jouer auprès d'autres jeunes, discussions. Le groupe est également garant du respect du matériel et des espaces.

2 BESOIN DE DÉCOUVERTE ET D'EXPÉRIMENTATION

L'équipe propose des animations originales (activités manuelles, sportives et culturelles) parfois inconnues des jeunes ou auxquelles ils n'ont pas accès, développant ainsi leurs connaissances, leurs goûts et leurs aptitudes sur le plan sportif, artistique et culturel.

3 BESOIN DE COMPÉTITION

Les animateurs et animatrices mettent en place différents temps propices à la compétition (individuelle et collective) tout en veillant à maintenir un esprit de groupe tout au long des animations. Le fair-play est aussi une des valeurs transmises.

4 BESOIN DE SOCIALISATION

C'est à cet âge que se forment les premières bandes. L'équipe respecte ce besoin d'être ensemble mais encourage aussi les jeunes à aller vers les autres notamment dans la formation des groupes lors des activités : mixité fille/garçon, villes ou quartiers d'origines, ...

PUBLIC ADOLESCENT

À L'ADOLESCENCE, LES JEUNES DE 13 À 17 ANS EXPRIMENT LEUR BESOIN D'APPARTENANCE À UN GROUPE DE FAÇON PLUS MARQUÉE QUE CHEZ LES PRÉADOS. AU-DELÀ DE LA DÉCOUVERTE, ON ASSISTE MAINTENANT À UNE VÉRITABLE PASSION POUR CE QUI N'ÉTAIT AUTREFOIS QU'UN SIMPLE INTÉRÊT. PAR AILLEURS, LE BESOIN D'ÊTRE CONSIDÉRÉ.E COMME UN.E ADULTE, DE S'AFFIRMER, SE FAIT DE PLUS EN PLUS SENTIR, ALLANT MÊME JUSQU'À DES CONDUITES À RISQUES DANS LES CAS LES PLUS EXTRÊMES (DROGUES, ALCOOL, PRISE DE RISQUE SUR LA ROUTE, ...).



1

BESOIN D'IDENTIFICATION (APPARTENANCE À UN GROUPE)

L'équipe peut être amenée à rassurer le jeune sur son apparence physique, répondre à des questions sur différents sujets : religieux, sexuels, moraux, ...

Les animateurs ou animatrices ne doivent pas faire référence à leurs propres expériences, croyances ou opinions.

2

BESOIN DE NOUVELLES LIBERTÉS

Certaines règles sont moins strictes pour ce public, la part du négociable prend de l'ampleur. Une fois la confiance établie entre l'équipe et les jeunes, ces derniers peuvent prendre plus de responsabilité et gagner en autonomie.

3

BESOIN D'ÉCOUTE

Les animateurs et animatrices ne doivent en aucun cas favoriser ou s'impliquer dans les relations des jeunes, qu'elles soient amoureuses, amicales ou familiales. Ils ou elles font preuve d'une écoute bienveillante et peuvent répondre aux questions ou les orienter vers des personnes plus à même de leur répondre.

4

BESOIN DE SE DÉPASSER

L'équipe est présente pour prévenir les conduites à risque (informer et orienter) mais est aussi là pour encourager les jeunes à diversifier leurs centres d'intérêts (culture, orientation, sport, ...)

FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

LES ACCUEILS

ÉCHANGES ET INFORMATIONS

Les accueils se font dans les locaux de la MJC (à Douvaine ou à Bons en Chablais selon le lieu de résidence). A Ballaison, un arrêt est prévu sur le parking de l'école de la colline et à la mairie pour Loisin et Massongy. Il est primordial de prendre le temps d'échanger avec les familles notamment sur les accueils du matin et du soir. L'amplitude horaire est généralement comprise entre 13h et 18h, puis en période estivale de 10h-18h. Les horaires peuvent toutefois varier selon le type d'activité prévu. Les changements sont indiqués sur les programmes d'animations. Les arrivées ou départs des jeunes en dehors des heures habituelles doivent rester exceptionnels, en avertir l'équipe d'animation au préalable par écrit (mail ou courrier).

LES INSCRIPTIONS

DISPONIBILITÉ ET CONFIDENTIALITÉ

Partenaires privilégiées tout au long de l'année, les familles sont informées régulièrement de la vie de leur enfant à l'ALJ. Les inscriptions aux activités ont lieu cinq fois par an, le samedi qui suit la parution du programme. Elles se font, simultanément, dans les locaux de la MJC à Douvaine et à Bons en Chablais. Pour les familles ou jeunes qui ne peuvent se rendre à la MJC ce jour, les inscriptions restent possibles les jeudis aux horaires de permanence de l'ALJ, de 14 h 30 à 18 h 30. Des temps d'accueil formels ou informels leurs sont proposés. Un lien téléphonique peut être assuré si nécessaire mais aucune inscription ne peut être faite par téléphone, ni par mail.

LES ACTIVITÉS

DIVERSITÉ ET DÉCOUVERTE

Un programme d'animation est édité cinq fois par an. Chaque semaine de vacances scolaires est dédiée à un stage thématique : culturel, artistique ou sportif. Le choix de cette formule permet d'assurer une dynamique de groupe mais aussi d'instaurer des temps plus individualisés avec chaque jeune. Les stages offrent, aux jeunes et à l'équipe, le temps nécessaire à la réalisation d'un projet d'animation pouvant évoluer vers de nouvelles actions. Ces projets tiennent compte des capacités du groupe et s'ajustent en fonction des difficultés de certain.e.s jeunes. L'équipe a le souci de développer les capacités potentielles des jeunes. Les activités spécifiques sont encadrées par des intervenant.e.s diplômé.e.s d'un brevet d'état ou professionnel relatif à la prestation proposée et toujours en présence de l'équipe d'animation. Les temps dirigés par les jeunes laissent place à des propositions d'animations pouvant varier de la thématique du stage : grands jeux, jeux de société, lecture, discussions, ne rien faire, ...



LES REPAS ET L'HYGIÈNE

CONVIVALITÉ ET PARTAGE

Les jeunes apportent leur pique-niques et goûter. Possibilité de réchauffer des plats au four à micro-ondes. Les boissons sucrées ainsi que les bonbons doivent rester un plaisir et être apportés de manière occasionnelle (ex. anniversaire).

Les repas sont pris ensemble, l'installation de la salle, le rangement et le nettoyage sont effectués par les jeunes, accompagné.e.s de l'équipe d'animation.

Le lavage des mains est obligatoire avant chaque repas.

L'équipe abordera des notions d'équilibre alimentaire et veillera au respect de ce dernier sur son propre pique-nique ainsi que dans les ateliers cuisine.

LES TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

ACCOMPAGNEMENT ET SÉCURITÉ

Les transports se font en minibus et parfois avec les véhicules personnels des animateurs.trices, assurés en auto-mission à la MAIF, l'assureur de la MJC, qui couvre l'ensemble des activités de celle-ci.

Les transports à pied se font en présence obligatoire des animateurs.trices et selon les règles élémentaires de sécurité. Les lieux d'activités peuvent être différents du lieu d'accueil, le transport est à la charge de l'équipe d'animation.

ACTIVITÉ ACCESSOIRE

LES WEEK-ENDS

Dans le cadre de l'accueil de loisirs, nous proposons également des week-ends afin que les jeunes puissent vivre une première expérience de séjour en groupe.

Aussi, nous essayons de les impliquer dans une démarche de projet en construisant ensemble le contenu du week-end.

LA SANTÉ

PRÉVOYANCE ET VIGILANCE

Chaque membre de l'équipe prend connaissance des fiches sanitaires des participant.e.s et des éventuels traitements, allergies, contre-indications ou remarques d'ordre médical. Pour rappel, cette fiche ainsi que la copie du carnet de vaccinations (à jour) sont obligatoires pour s'inscrire à l'accueil de loisirs.



L'équipe d'animation doit également avoir en permanence sur elle les numéros d'appel d'urgence (médecin de garde, hôpital et centre antipoison les plus proches, organisme organisateur, parents, gendarmerie, SDJES, etc.). Cette liste est également affichée dans les locaux. L'équipe est garante du respect de la législation en vigueur qui régit l'Accueil Collectif de Mineurs (déclaration, taux d'encadrement, suivi sanitaire,...) mais aussi des mesures départementales, préfectorales et municipales.

Titulaire du PSCI et SST, l'assistante sanitaire est chargée du suivi de la médication des participant.e.s. En ce qui concerne les éventuels « bobos », l'ensemble des membres de l'équipe peut pratiquer les premiers soins. Chaque animateur.trice doit également tenir une pharmacie complète à jour et noter sur un cahier le jour, l'heure et la nature des soins apportés aux jeunes.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CE PROJET DÉCOULE DU PROJET ASSOCIATIF DE LA MJC CHABLAIS ET DU PROJET ÉDUCATIF DU SECTEUR JEUNESSE. ILS FIXENT TOUS DEUX LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE CE PROJET PÉDAGOGIQUE



ENCOURAGER ET FAVORISER LES PRATIQUES DÉMOCRATIQUES AU SEIN DE LA STRUCTURE

Renforcer chez les jeunes l'implication dans la vie associative

Dynamiser avec le public (jeunes et familles) la vie du secteur jeunesse

FAVORISER LA CRÉATION ET LE DÉVELOPPEMENT D'ESPACES PERMETTANT LES ÉCHANGES, L'EXPRESSION ET LES DÉCOUVERTES CULTURELLES

Valoriser les œuvres des jeunes et les temps d'échanges autour de celles-ci

Donner aux jeunes les moyens de découvrir un maximum de disciplines

Aménager avec les jeunes des espaces existants pour mieux accueillir le public

RENDRE VISIBLES ET METTRE EN VALEUR LES ACTIVITÉS CULTURELLES DE LA STRUCTURE

Mettre en place avec les jeunes des actions "Hors les murs"

Communiquer régulièrement le projet et les valeurs de l'association

Des objectifs opérationnels sont déclinés de manière spécifique à chaque stage de vacances ou de week-end.

Une évaluation est préparée en amont des vacances. Elle est réalisée par l'équipe d'animation avec les publics concernés (jeunes et familles) avant chaque fin de stage. Les résultats sont compilés afin de faire un bilan global de l'année, présenté en commission jeunesse. Cette commission est composée de l'équipe d'animation, de membres du Conseil d'Administration et du directeur de la MJC Chablais.

Le bilan servira de point de départ au travail de réécriture du projet pédagogique suivant.



2 avenue du stade - 74140 DOUVAINÉ
178 avenue de la gare - 74890 BONS EN CHABLAIS

06.41.71.73.96 | ajeunes@mjc-chablais.com

www.mjc-chablais.com

